

VEILLE SECTORIELLE Allemagne

Sommaire

Le chiffre du mois

Transition Ecologique & Energétique

1. Le projet de stratégie nationale d'économie circulaire publiée
2. Rapport alarmant du Conseil national hydrogène (NWR) sur le développement de la filière H2
3. Résultat de l'appel d'offres éolien en mer du 1^{er} juin 2024
4. Amendement à la loi de protection contre les nuisances environnementales adoptée (BImSchG)
5. Steffi Lemke demande une modification de la Constitution pour l'adaptation au climat
6. Le projet de loi de stockage du CO2 fait débat au Bundesrat

Transports

1. Le gouvernement allemand débloque 4,375 milliards d'euros pour la rénovation du rail
2. Lancement du Deutschlandnetz : construction d'un réseau de 9 000 points de recharge rapide pour les véhicules électriques

Entreprises & International

1. L'Allemagne rétrogradée sur sa compétitivité
2. Les inquiétudes des acteurs de l'économie sur la bureaucratie et les prix de l'énergie.
3. Déplacement des ministres Habeck et Wissing en Chine
4. Le pan crédit-export de la conférence pour la reconstruction de l'Ukraine
5. BDI: Journée de l'industrie et recommandations budgétaires
6. VfA: Journée de l'innovation dans l'industrie de la santé
7. Réactions des constructeurs automobiles aux droits de douane de la Commission

Numérique & Innovation

1. Lilium ouvre une succursale en Chine
2. Amazon investit 10 milliards en Allemagne

Chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

4,375
Mds €

Montant débloqué par le gouvernement fédéral au profit de la Deutsche Bahn pour la rénovation du rail allemand.

Transition Ecologique & Energétique

1. Le projet de stratégie nationale d'économie circulaire publiée

La ministre fédérale de l'Environnement Steffi Lemke (Verts) a présenté le 19 juin 2024 un projet de stratégie nationale d'économie circulaire (NKWS). L'industrie en Allemagne, en Europe et au niveau international pourrait réaliser 30 à 50 % de sa décarbonation rien qu'en adoptant une approche circulaire cohérente. Selon le ministère fédéral de l'Environnement (BMUV), la stratégie a quatre objectifs. En premier lieu, (i) diminuer la consommation de nouvelles matières premières (primaires). Pour cela (ii), la consommation par habitant de 16 tonnes de matières premières pour la consommation et les investissements économiques doit être réduite de moitié d'ici 2045, et atteindre 8 tonnes par an. Il convient de doubler la part des matières premières secondaires ou des produits recyclés dans la consommation des matières premières d'ici 2030. Ainsi, l'utilisation de matières premières recyclées doit augmenter « considérablement » pour les matériaux de construction, les plastiques et de nombreux métaux. Il s'agit par ailleurs (iii) de réduire la dépendance de l'Allemagne vis-à-vis des importations de matières premières. Avec le règlement européen sur les matières premières critiques (CRMA), l'UE poursuit l'objec-

tif de couvrir un quart de ses besoins en matières premières stratégiques par le recyclage d'ici 2030. Enfin (iv), l'Allemagne devra diminuer la production de déchets par habitant de 10% d'ici 2030 et de 20% d'ici 2045 par rapport au niveau de 2020. (Source : [BMUV](#))

2. Rapport alarmant du Conseil national hydrogène (NWR) sur le développement de la filière H2

Le 21 juin, le Conseil national hydrogène (NWR) a publié un position papier intitulé « *Déploiement de l'hydrogène en danger - Des mesures d'urgence nécessaires* ». Dans ce document, le Conseil tire la sonnette d'alarme sur le développement de la filière hydrogène dans le pays. Pour rappel, ce conseil est composé de 26 experts renommés issus du domaine de l'Économie, de la Science et de la société civile et vise à conseiller le gouvernement dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie hydrogène, dont la première version date de 2020. Le document souligne que « *quatre ans après la formulation de la stratégie nationale pour l'hydrogène, la montée en puissance de l'hydrogène piétine* ». Selon les experts, « *Sans mesures efficaces, les objectifs fixés dans la stratégie nationale de l'hydrogène risquent de ne pas être atteints - malgré les (...) projets et initiatives lancés récemment* ». En effet, la stratégie nationale hydrogène fixe des objectifs de capacité d'électrolyse installée de 10 GW à horizon 2030. Or, une décision finale d'investissement n'aurait été prise, jusqu'à présent, que pour des projets représentant 0,3 GW de capacité installée. Selon les experts, sans les conditions-cadres fiables et une montée en puissance rapide de l'économie de l'hydrogène, les chaînes de valeur pourraient également se délocaliser à l'étranger, entraînant des pertes d'emplois et de compétitivité. Le Conseil national hydrogène demande davantage de mesures de soutien, d'incitations et des garanties publiques de la part de l'État. De même alors que la loi pour l'accélération du développement de l'hydrogène (*Wassersstoffbeschleunigungsgesetz*, voir veille de mai) était en discussion au Parlement, le Conseil national hydrogène a exigé plusieurs améliora-

tions à cette loi et notamment un élargissement du champ d'application de cette dernière (Source : [NWR](#)).

3. Résultat de l'appel d'offres éolien en mer du 1^{er} juin 2024

Le 21 juin, l'Agence fédérale allemande des réseaux (BNetzA) a publié les résultats de l'appel d'offres éolien en mer pour deux surfaces non préexaminées. Sur ces deux surfaces situées en mer du Nord, à environ 120 km d'Helgoland, une capacité totale de 2 500 MW doit être installée. La mise en service des parcs éoliens est prévue à horizon 2031. Cette procédure d'appel d'offres ne prend pas en compte de critères qualitatifs, elle a fait l'objet d'une procédure dite « dynamique ». Dans ce cadre-là, les développeurs ont dû annoncer s'ils étaient prêts à payer une certaine somme afin d'obtenir les surfaces soumises à appel d'offres. La première zone a été attribuée à Offshore Wind One (TotalEnergies) pour un montant d'environ 1,96 Mrd d'euros et la seconde zone à EnBW pour un montant d'environ 1,07 Mrd d'euros. Selon Klaus Müller, le Président de l'Agence fédérale des réseaux (BNetzA), « Les résultats montrent l'attractivité des investissements dans l'énergie éolienne offshore en Allemagne ». Pour rappel, l'Allemagne s'est fixé l'objectif d'atteindre 30 GW de capacité installée cumulée offshore à horizon 2030, selon la loi pour les énergies renouvelables (EEG) contre environ 8,5 GW installés fin 2023 (Source : [BNetzA](#)).

4. Amendement à la loi de protection contre les nuisances environnementales adoptée (BImSchG)

La loi sur l'amélioration de la préservation du climat en matière de protection contre les émissions (nuisances environnementales), sur l'accélération des procédures d'autorisation en matière de protection contre les émissions (nuisances environnementales_BImSchG) et sur la transposition du droit européen a été adoptée définitivement le 14 juin, au Bunde-

srat. Pour la première fois, le "climat" est intégré en tant que bien à protéger dans la BImSchG. En parallèle, de nombreuses mesures visent à accélérer de manière durable les procédures d'autorisation pour les porteurs et développeurs de projets (notamment pour l'éolien terrestre). Les mesures suivantes sont également prévues : Le délai d'autorisation ne pourra à l'avenir être prolongé qu'une seule fois pour une durée de trois mois, une définition concernant le « caractère complet » du dossier de demande d'autorisation est ajoutée, les documents qui ne sont pas directement pertinents pour l'évaluation de l'aptitude à l'autorisation devront pouvoir être fournis ultérieurement. Selon le ministre fédéral allemand de l'Économie et de la Protection Climat, R.Habeck « Avec l'amendement de la loi fédérale sur la protection contre les nuisances environnementales, nous accélérons et débureaucratisons les procédures d'autorisation et donnons à l'industrie en Allemagne un nouveau souffle : les éoliennes terrestres, les installations industrielles et les électrolyseurs pourront à l'avenir être construits plus rapidement et plus simplement - sans pour autant réduire le niveau de protection de l'environnement. » (Source : [BMWK 1](#), [BMWK 2](#))

5. Steffi Lemke demande une modification de la Constitution pour l'adaptation au climat

La ministre fédérale de l'Environnement Steffi Lemke (Verts) a demandé une modification de la Constitution (*Grundgesetz*) pour financer les mesures de protection contre les inondations. Elle propose d'ancrer la protection contre le changement climatique et l'adaptation au climat dans la Constitution en tant que « tâche commune » (*Gemeinschaftsaufgabe Klimaanpassung*). Pour cela, une modification de la Constitution est nécessaire pour permettre à l'Etat fédéral d'investir davantage dans les communes, en collaboration avec les Länder. La ministre a également évoqué la possibilité de suspendre le frein à la dette. « Nous n'avancerons pas si nous continuons à ignorer la réalité. Nous devons enfin faire quelque chose, et cela signifie aussi examiner tous les instruments

de politique financière », a-t-elle déclaré. Mais il n'y a pas de consensus politique à ce sujet. La ministre s'est exprimée dans le contexte des graves inondations de début juin dans le sud de l'Allemagne. Le débat sur une « tâche commune d'adaptation au climat » est déjà en cours depuis 2021 et fait régulièrement l'objet de discussions lors de la conférence des ministres de l'environnement. Une étude de faisabilité commandée par l'Alliance climatique allemande avait montré mi-avril qu'une telle modification de la Constitution serait une option privilégiée pour doter les communes de suffisamment de moyens pour l'adaptation au climat. Un avis juridique commandé par l'Etat fédéral devrait bientôt répondre à la question de savoir si et comment une nouvelle « tâche commune d'adaptation au climat » peut également fonctionner sur le plan juridique.

6. Le projet de loi de stockage du CO2 fait débat au Bundesrat

Les Länder sont divisés sur l'orientation à donner à la révision de la loi sur le stockage du CO2. Le gouvernement fédéral a présenté en mai son projet de modification de la loi sur le stockage du dioxyde de carbone (KSpG). Après une audition fin septembre au Bundestag, le projet devrait être adopté début octobre. Le Bundesrat (chambre des Länder) donnerait ensuite son accord fin novembre. La position des Länder est particulièrement importante, car ils avaient autrefois empêché le stockage géologique du CO2, qui devrait être autorisé à grande échelle par la révision, sous réserve de l'accord par le Land concerné grâce à une clause opt-in. Au sein du Bundesrat, la commission de l'environnement demande l'interdiction de la technologie CCS non seulement dans les centrales à charbon, comme le prévoit le projet, mais aussi dans les centrales à gaz naturel à partir de 2035. Les membres de la commission économique suggèrent que l'intérêt public supérieur soit également établi pour la construction et l'exploitation de pipelines de CO2, à l'instar des règles applicables aux conduites d'hydrogène. « *Étant donné que la construction de conduites d'hydrogène et de dioxyde de carbone doit se faire autant que possible en parallèle là où cela est judicieux, il est suggéré d'établir également le parallélisme*

dans cette mesure », peut-on lire dans le projet. L'objectif est d'accélérer les procédures d'autorisation.

Transports

1. Le gouvernement allemand débloque 4,375 milliards d'euros pour la rénovation du rail

Fin juin, le gouvernement fédéral a approuvé une augmentation de fonds propres de la Deutsche Bahn (DB) de 4,375 Mds d'euros à travers un amendement de la convention pluriannuelle de prestations de financement (LuFV III). Une partie de ces fonds (2,43 Mds d'euros) provient de la vente d'actions de Telekom par l'Etat allemand dont la participation au sein du groupe de télécommunication passe de 30% à 27,8%. Ce financement destiné à la rénovation du réseau ferroviaire et particulièrement l'axe Mannheim-Francfort (Riedbahn) reste toutefois soumis à un strict contrôle : la filiale DB Infrago doit rendre compte chaque semaine de ses performances et la commission des finances du Bundestag doit être mise au courant trimestriellement de l'évolution des coûts. L'Etat fédéral pourra si nécessaire récupérer jusqu'à 500 millions d'euros par an s'il estime que les fonds ne sont pas correctement utilisés. L'annonce du déblocage des fonds intervient dans un contexte difficile pour la Deutsche Bahn avec des rumeurs de suppressions de lignes à grande vitesse dans l'Est de l'Allemagne (démenties depuis par la DB) et un record de retard de ses trains pendant l'Euro de foot avec seulement 53% de trains à l'heure sur le mois de juin.

2. Lancement du Deutschlandnetz : construction d'un réseau de 9 000 points de recharge rapide pour les véhicules électriques

Le ministre fédéral des transports Volker WISLING (FDP) a lancé le 20 juin le Deutschlandnetz à l'occasion de la conférence sur l'infrastructure de recharge (LISKon 2024). « *Ceux qui se déplacent en voiture électrique trouveront à l'avenir partout une station de recharge ultra-rapide.* » Une campagne de

communication sera lancée mi-juillet pour mettre l'accent sur l'important maillage de ce réseau de 9 000 points de recharges présents sur 1000 sites, dans toutes les régions et le long des autoroutes. Ces bornes permettront de charger une voiture électrique en 15 à 40 minutes. Les poids-lourds électriques sont également concernés par la mise en place d'une infrastructure de recharge rapide : 350 sites ont déjà été sélectionnés. Une étape importante pour la décarbonation du trafic poids-lourds.

Entreprises & International

1. L'Allemagne rétrogradée sur sa compétitivité

Selon une étude de l'école suisse IMD, l'économie allemande continue de perdre en compétitivité, se classant au 24^{ème} rang sur 67 économies étudiées, un résultat en baisse de deux places par rapport à l'année précédente. Le classement, qui évalue non seulement le PIB et la productivité mais aussi les dimensions politiques, sociales et culturelles, place Singapour en tête, suivi de la Suisse et du Danemark. L'Allemagne se situe juste derrière Israël (22^{ème}) et le Luxembourg (23^{ème}). En matière de performance économique, l'Allemagne passe du 12^{ème} au 13^{ème} rang, avec des améliorations relevées en revanche sur le commerce global et dans les investissements internationaux. L'efficacité des entreprises (finances et pratiques de gestion) est également rétrogradée, passant du 29^{ème} au 35^{ème} rang. Sur la qualité des infrastructures, l'Allemagne recule par ailleurs du 14^{ème} au 20^{ème} rang. Il ne faut pas considérer pour autant le « standort Deutschland » comme irrémédiablement endommagé, ainsi que le soulignent d'autres études telles que celles réalisées par la banque publique de développement KfW ou par le FMI. Ce dernier suggère des barrières structurelles à lever de la part de l'Etat allemand. Une nouvelle loi sur les opportunités de croissance, votée au printemps 2024 en ce sens, prévoit des allègements fiscaux importants pour les entreprises.

2. Les inquiétudes des acteurs de l'économie sur la bureaucratie et les prix de l'énergie.

Lors du forum économique de l'Allemagne de l'Est de juin à Bad Saarow, le chancelier Olaf Scholz et le ministre de l'Économie Robert Habeck ont fait face à des critiques acerbes concernant la politique énergétique et anti-bureaucratie du gouvernement fédéral. Si Olaf Scholz a défendu des progrès dans les énergies renouvelables, attribuant d'ailleurs une part significative de ces avancées au dynamisme des Länder de l'Est, des entrepreneurs présents ont vivement critiqué la bureaucratie excessive, comparant parfois les régulations actuelles à celles de l'ancienne RDA. Les préoccupations majeures au forum portaient également sur les coûts énergétiques élevés, exacerbés par les coûts de réseau dissuasifs pour l'exploitation des énergies renouvelables, notamment dans les régions peu peuplées. Les tarifs de l'électricité sont ainsi notablement plus élevés en Thuringe qu'en Allemagne de l'Ouest. Robert Habeck a tenté de rassurer les acteurs économiques présents en promettant des réductions des coûts de réseau, tout en proposant des incitations pour l'utilisation directe de l'électricité locale excédentaire. L'événement est intervenu lors de la publication d'un « baromètre de la transformation » mitigé, qui décrit une contradiction marquée entre la perception défaitiste des entreprises d'Allemagne de l'Est et la situation réelle. Plus de la moitié (51,5 %) des entreprises est-allemandes ont enregistré une année 2023 qualifiée de réussite. Malgré ce succès, les répondants identifiaient des défis considérables pour l'avenir, principalement la difficulté de trouver et de retenir des employés (en première place avec 56,4 %), la radicalisation politique qui pourrait influencer sur les politiques publiques futures (34,6 %) et une forte concurrence (31,8 %). Ainsi, seuls 29 % des répondants évaluaient la situation économique globale comme bonne et environ 50 % la considéraient comme négative ou même très négative. Ils reconnaissaient pourtant à 59 % le potentiel économique de l'Allemagne de l'Est comme élevé.

3. Déplacement des ministres Habeck et Wissing en Chine

Le Ministre de l'Économie et de la protection du Climat, Robert Habeck, s'est rendu du 19 au 24 juin, pour la première fois, en Corée du Sud, à Hangzhou puis à Pékin (notamment pour la tenue de la 1ère session du dialogue bilatéral sur le changement climatique et la transformation verte. Le ministre a abordé le sujet du soutien de la Chine à la Russie indiquant que la récente prise de distance de l'Allemagne vis-à-vis de la Chine était à mettre sur le compte du soutien chinois à la Russie. Sur les droits de douane sur les véhicules électriques, le Ministre Habeck a de nouveau appelé à un compromis, rappelant son attachement à des marchés ouverts mais étant prêt à accepter la mise en place de droits de douane si nécessaire. Robert Habeck a également défendu la directive européenne sur le devoir de vigilance qui responsabilise les entreprises concernant les atteintes aux droits humains et à l'environnement observées dans leur chaîne d'approvisionnement. Le Ministre des Transports et du Numérique, Volker Wissing, lui a succédé avec un déplacement du 24 au 27 juin à Shanghai et Pékin afin notamment de participer au salon « Transport Logistic China ». Ce déplacement a également été l'occasion de signer avec le directeur de l'administration du cyberspace chinois, Zhuang Rongwen, un protocole d'accord sur les échanges transfrontaliers de données entre les deux ministères.

4. Le pan crédit-export de la conférence pour la reconstruction de l'Ukraine

La conférence sur la reconstruction de l'Ukraine (URC) a été organisée à Berlin les 11 et 12 juin. Elle a donné lieu entre autres, à la signature par 14 agences de crédit export et assureurs d'un Memorandum of Understanding sur la coopération pour le soutien à l'Ukraine. Cet accord vise à créer un format d'échange et encourager une culture de partage des risques. Les premiers signataires sont Atradius Dutch State Business (Pays-Bas), EDC (Canada), EGAP (République tchèque), EKN (Suède), Euler Hermes (Allemagne), EIFO (Danemark), Finnvera (Finlande), KUKE (Pologne), PricewaterhouseCoopers (Allemagne), NEXI (Japon),

SACE (Italie), UKEF (Royaume-Uni), US-EXIM (États-Unis) et Bpifrance AE (France). Ils ont convenu de poursuivre leur soutien à l'Ukraine dans le cadre de cette coopération et d'établir un format d'échange d'expériences.

5. BDI : Journée de l'industrie et recommandations budgétaires

Les journées allemandes de l'industrie "TDI 2024- Tag der Industrie" organisées à Berlin les 24-25 juin 2024 par le BDI (fédération de l'industrie allemande) étaient intitulées : "Cohésion dans des mondes polarisés". Le BDI a fait le constat d'une perte de compétitivité du "Standort" allemand depuis 10 ans, passant du 6^{ème} rang mondial au 24^{ème} selon le classement WEF, dans un contexte où les défis se multiplient : coût de l'énergie, impact de la guerre en Ukraine, enjeux commerciaux avec la Chine, IRA américain, éventuelle élection de Donald Trump aux États-Unis, manque de main d'œuvre et poids de la bureaucratie. Le BDI a appelé à un sursaut de compétitivité. Le slogan "Nous ferons tout pour préserver l'industrie allemande et ses capacités d'exportation, garantes de notre prospérité" a été à maintes fois repris par les nombreux dirigeants politiques présents dont le Chancelier Scholz (SPD), le Vice Chancelier Habeck (Verts) et le ministre des Finances Lindner (FDP). L'intervention des trois têtes de coalition coïncidaient avec des négociations difficiles au sujet du budget et ceux-ci n'ont pas manqué de présenter leurs propres priorités. Du côté de l'opposition, F. Merz (CDU/CSU) a appelé à un engagement plus clair en faveur de l'industrie et a critiqué une détérioration de la compétitivité et de la productivité depuis 2021.

Quelques jours avant l'événement phare du BDI, celui-ci a dévoilé un rapport concernant l'investissement attendu et qui appelle à la création d'un fond spécial financé en dehors du frein à la dette. La planification budgétaire du secteur public, selon la fédération, manque de fonds pour les investissements et les programmes de financement d'environ 400 milliards d'euros au cours des dix prochaines années. Cette somme inclut le besoin de rattrapage et d'investissements publics supplémentaires dans les infrastructures telles que les

voies de communication ou les écoles, les programmes d'investissement pour la transformation verte et la part publique dans la construction de la résilience économique. Si les Verts et le SPD ont réagi positivement à ce rapport, la branche FDP de la coalition, comme le CDU, rappelle de son côté que les investissements structurels ne peuvent être financés par des fonds spéciaux.

6. VfA : Journée de l'innovation dans l'industrie de la santé

Ce 20 juin, la fédération des entreprises de recherche en pharmaceutique a célébré son évènement annuel « Innovationstag Gesundheitswirtschaft » (Journée de l'innovation dans l'industrie de la santé). Les différents acteurs du secteur, ainsi que des acteurs politiques et économiques, ont affirmé l'importance et l'excellence du secteur pharmaceutique et de la recherche pharmaceutique en Allemagne. Certains ont mentionné l'importance et l'efficacité de la stratégie pharma du gouvernement, mais également relevé qu'il faudrait créer des conditions attractives sur le long terme pour inciter les entreprises à s'implanter en Allemagne. La plupart des acteurs s'accordent sur le fait que l'Allemagne est un excellent site de recherche, mais que les conditions pour créer une entreprise sont plus attractives en dehors de l'Europe. Le secteur de la biotech, qui nécessite des fonds importants pour mener la recherche, serait particulièrement affecté par les conditions cadre en Allemagne : une bureaucratie qui ralentirait la recherche avec des délais considérables et un environnement qui n'encouragerait pas suffisamment l'investissement risque. Cependant les qualités du « Standort Deutschland » ont également été louées : l'Allemagne se démarquerait par une main d'œuvre hautement qualifiée. Pour rattraper des sites d'innovation tels que Chicago, les entrepreneurs recommandent de créer des « hubs » de recherche avec des grandes surfaces de laboratoires dans des villes où des jeunes entreprises pourraient ensuite s'implanter, citant Berlin et Heidelberg comme exemples.

7. Réactions des constructeurs automobiles aux droits de douane de la Commission

Les constructeurs automobiles allemands ont réagi avec de fortes critiques à l'annonce des droits de douane provisoires de la Commission européenne. Les dirigeants de BMW, Mercedes-Benz et VW ont tous rappelé l'importance du commerce international pour un pays exportateur comme l'Allemagne, et alerté sur les dégâts que causeraient les mesures. Ces trois constructeurs pourraient être fortement affectés par des mesures de rétorsion du gouvernement chinois, qui a menacé de sanctionner les voitures de luxe les plus puissantes. La fédération allemande des constructeurs automobiles a qualifié les droits de douane de frein à la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui ne serait utile ni pour l'Europe, ni pour l'Allemagne. Le BDI a reconnu l'importance d'utiliser les mesures défensives à disposition de la Commission, prônant tout de même une approche équilibrée par un agenda positif pour le commerce et l'attractivité du site européen.

Numérique & Innovation

1. Lilium ouvre une succursale en Chine

Lilium, le concepteur munichois de petits avions électriques, a ouvert une succursale dans la métropole chinoise de Shenzhen. L'entreprise, qui cherche à obtenir la certification de son jet Lilium en Chine, s'est associée à des partenaires d'infrastructure, clients et aux autorités de régulation avec comme première cible la région métropolitaine Guangdong-Hong Kong-Macao, qui compte 85 millions d'habitants. Cependant, Lilium indiquerait vouloir se développer à l'avenir dans toute la Chine et dans la région Asie-Pacifique au sens large. En Chine, l'entreprise bavaroise se présente sous la marque "Starker Flügel". Le siège régional de Shenzhen devrait "soutenir les ventes, les services et le support de Lilium Jets". L'aéronef est construit au siège social en

Bavière depuis fin 2023. Selon l'entreprise, le premier vol avec un pilote à bord est prévu pour la fin de l'année 2024.

2. Amazon investit 10 milliards en Allemagne

Amazon a annoncé ce mois-ci vouloir investir 10 milliards d'euros en Allemagne. 8,8 milliards seront investis dans les services de cloud, le reste dans le développement des activités de logistiques et robotique ainsi que deux nouveaux sites. Amazon avait déjà inauguré un nouveau site à Erfurt en mai, un deuxième devrait voir le jour à Horn-Bad Meinberg cet été. Amazon prévoit d'augmenter le nombre d'employés pour atteindre 40 000 personnes d'ici à la fin de l'année 2024, contre 36 000 en 2023. Le chancelier Olaf Scholz, qui a rencontré le CEO Andy Jassy et le chef d'Amazon Allemagne Rocco Bräuniger à l'occasion de cette annonce, l'a qualifiée de signal positif pour l'attractivité de l'Allemagne.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT

Rédactrices : Adèle BESSOULE, Mayte Conde Holtzmann, Marin DUCLOS, Ahlam EL AHMAR, Esther GOREICHY, Stéphanie JALLET, Manuela SACCOMANO

Relecteurs : Willy BREDA, Bertrand LE TALLEC

Abonnez-vous : berlin@dgtrésor.gouv.fr